
Informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

Cote du document: EB 2023/OR/1/Rev.1

Date: 26 septembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner les informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Questions techniques:

Satu Santala

Vice-Présidente adjointe
Département des relations extérieures
et de la gouvernance
courriel: s.santala@ifad.org

Ronald Hartman

Directeur
Division de l'engagement, des partenariats et de la
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale
courriel: r.hartman@ifad.org

Informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

I. Collaboration stratégique du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

1. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) continue de revêtir une importance prioritaire pour les activités de mobilisation du FIDA à l'échelle mondiale et en tant que point d'appui pour le renforcement de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR).
2. Au sein du CSA, le FIDA a pour mission principale de proposer des orientations stratégiques autour des objectifs et du plan de travail du Comité, et d'apporter un appui technique à l'élaboration de ses produits. À cette fin, le Fonds participe activement à la formulation des recommandations de politique générale du CSA et au Groupe consultatif du Comité, et met le savoir-faire de son personnel à contribution dans le cadre des axes de travail techniques pertinents et des groupes de travail à composition non limitée en vue d'appuyer le programme de travail pluriannuel du Comité pour 2020-2023 et l'élaboration du programme de travail pluriannuel pour 2024-2027. En outre, le FIDA apporte chaque année une contribution en espèces de 500 000 USD au Secrétariat du CSA sous la forme de petits dons réguliers en vue d'appuyer les activités du Comité et de renforcer les engagements pris à son égard.
3. Les principaux résultats de la collaboration stratégique du FIDA avec le CSA au cours de la période 2021/2022 sont décrits ci-après:
 - i) **Contribution à l'orientation stratégique du CSA.** Lors des réunions du Bureau et du Groupe consultatif, le FIDA, en sa qualité de membre consultatif, participe activement aux principales discussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et apporte une contribution précieuse à l'élaboration du programme de travail pluriannuel pour 2024-2027.
 - ii) **Contribution à l'élaboration, à la mise en application et à la promotion des produits du CSA.** Le FIDA apporte un appui technique à l'élaboration des produits stratégiques et des axes de travail du CSA. Ces produits lui permettent de traduire les conseils et orientations stratégiques mondiaux en directives et recommandations au niveau des pays. En outre, les plans d'action et les boîtes à outils pédagogiques du FIDA renvoient explicitement aux produits du CSA de manière à mieux les faire connaître. Le FIDA s'est également engagé à aider les États membres à utiliser les produits du CSA lorsqu'ils sont utiles et applicables. Les équipes techniques du Fonds participent activement aux groupes de travail et aux négociations concernant les axes de travail du CSA (c'est-à-dire les jeunes, les données et l'égalité femmes-hommes), en collaborant avec les autres OSR, les États membres et les parties prenantes (le Mécanisme du secteur privé ou la Bill and Melinda Gates Foundation, par exemple) pour permettre l'élaboration de produits stratégiques efficaces.
 - iii) **Promotion de la transformation du monde rural et des investissements durables en faveur des petits exploitants agricoles.** Par sa participation et sa contribution actives aux séances plénières du CSA, le FIDA met en avant son avantage comparatif dans l'action menée en faveur d'une transformation inclusive et durable du monde rural. Il a également contribué à ce que la parole des populations rurales passe au premier plan dans les débats du CSA, par exemple dans le cadre de la séance plénière du

CSA ou par son rôle moteur dans l'organisation de la manifestation annuelle à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales.

II. Contribution à l'orientation stratégique du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

4. En sa qualité de membre consultatif, le FIDA apporte un appui stratégique au Bureau et au Groupe consultatif du CSA dans le cadre de sa participation aux discussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en contribuant par son savoir-faire et ses conseils techniques à la définition de l'orientation stratégique du CSA et à l'élaboration du programme de travail pluriannuel pour 2024-2027. Ces réunions permettent au FIDA d'attirer l'attention sur les grandes questions et nouveaux défis qui touchent les populations rurales et les petits exploitants agricoles (comme le potentiel de l'investissement en faveur de la petite agriculture pour ce qui est du secours à apporter face à la crise alimentaire actuelle, du renforcement de la résilience des systèmes alimentaires, ou de la protection des moyens d'existence des petits exploitants agricoles et de l'appui à ces derniers), de mettre l'accent sur l'importance du financement de la transformation des systèmes alimentaires et sur la nécessité de mobiliser un financement adéquat et suffisant pour bâtir des systèmes alimentaires résilients et de fournir aux membres du Bureau et du Groupe consultatif une vue d'ensemble d'autres initiatives pertinentes dirigées par le Fonds ou auxquelles celui-ci participe pour encourager les synergies et éviter les doubles emplois. Le FIDA contribue également au rapport annuel du Groupe consultatif du CSA, par lequel il rend compte aux membres du Groupe consultatif de l'appui qu'il apporte à l'orientation stratégique du Comité et de l'utilisation de ses produits stratégiques au niveau des pays.
5. Outre les conseils stratégiques qu'il apporte au Bureau et au Groupe consultatif, le FIDA a également pris part au Comité de sélection technique ad hoc pour le renouvellement du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, dont la composition est revue tous les deux ans par l'intermédiaire d'un processus de nomination ouvert basé sur l'excellence scientifique. Cette année, le Comité a reçu 78 candidatures issues de 43 pays et englobant un large éventail de compétences scientifiques, thématiques ou régionales. Comme les autres OSR, le FIDA intervient par ailleurs dans le recrutement du Secrétaire du CSA (processus en cours au moment de l'établissement du présent rapport).

III. Contribution à l'élaboration des produits du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

6. L'un des principaux résultats de la mobilisation du FIDA a été sa participation à l'élaboration des produits stratégiques du CSA sous la forme de directives et de recommandations. Ces produits stratégiques sont un point de départ pour inciter les pouvoirs publics, les parties prenantes et les organisations locales à échanger sur la manière d'intégrer les systèmes alimentaires et la nutrition dans les trajectoires et politiques nationales.
7. Au cours de la période couverte par le présent rapport de situation (second semestre 2022 et premier semestre 2023), le FIDA a fourni des compétences techniques à l'appui du développement de plusieurs axes de travail du CSA, notamment l'élaboration des documents suivants:
 - a) Les **directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles**, qui n'ont pas été approuvées à la 50^e session du CSA, mais qui seront adoptées en octobre 2023, à la 51^e session du Comité, après un deuxième tour de négociations. Le FIDA, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, a apporté un appui technique précieux au

Secrétariat du CSA au cours des négociations afin d'aboutir à l'élaboration de directives solides. Le FIDA a apporté des éclaircissements et formulé des propositions pour répondre à des questions ciblées qui ont été soulevées pendant les négociations, notamment sur la manière de promouvoir concrètement l'égalité femmes-hommes, les droits des femmes et des filles, et l'avancement des femmes. Les OSR ont également publié une déclaration commune au cours de la deuxième série de négociations pour souligner l'importance des directives et réaffirmer leur soutien à leur élaboration définitive.

- b) Les **recommandations de politique générale du renforcement des outils de collecte et d'analyse des données sur la sécurité alimentaire et la nutrition et des outils d'analyse associés en vue d'améliorer la prise de décision à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale**. Le FIDA a insisté sur l'importance de la saisie des données en vue de la transformation des systèmes alimentaires (en particulier sur le climat et l'égalité femmes-hommes) et a souligné que les investissements en faveur de la production de données et l'amélioration des méthodes d'interopérabilité des données sont indispensables; que l'appropriation du processus par les pays et la volonté politique sont déterminantes pour promouvoir l'utilisation des données, et qu'il est possible d'y parvenir si un appui est apporté aux pays pour renforcer les moyens dont ils disposent pour analyser et interpréter les données; et, enfin, qu'il convient de s'entendre sur les données à utiliser. De nouvelles discussions sur la gouvernance des données relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et sur les mesures incitatives à mettre en place pour inciter les parties concernées à agir de manière concertée sont nécessaires.
- c) Le **programme de travail pluriannuel du CSA pour 2024-2027**, qui sera approuvé à la 51^e session du CSA, en octobre 2023.
8. Dans le contexte actuel du développement dans le monde, il est essentiel que le FIDA participe à ces débats techniques concertés pour synchroniser son action avec celle du CSA face à l'aggravation de la crise de la sécurité alimentaire, et pour faire en sorte que les produits du CSA s'appuient sur des données factuelles et un savoir-faire technique.

IV. Mise en application et promotion des produits du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

9. Les principes et directives volontaires du CSA s'inspirent des travaux du FIDA et sous-tendent les mesures prises par le Fonds en faveur de la transformation des systèmes alimentaires. Le FIDA s'engage à encourager les États membres à utiliser les produits du CSA lorsqu'ils sont utiles et applicables afin de traduire ces principes et directives en progrès concrets pour les petits exploitants agricoles et les populations rurales pauvres.
10. Le FIDA continue d'actualiser la [base de données du CSA](#), mise en service en octobre 2020, pour faciliter davantage l'utilisation et la diffusion des produits et des recommandations du Comité au sein du Fonds. Cette base de données visait à favoriser une utilisation et une mise en application plus larges des produits du CSA, en particulier dans le cadre des activités de concertation sur les politiques que mène le FIDA avec les gouvernements des pays emprunteurs.
11. En novembre 2022, le FIDA a hébergé un événement du CSA organisé en vue d'appuyer le programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023 – et en particulier l'axe de travail du Comité concernant la réduction des inégalités au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'événement visait à fournir au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du CSA

d'importantes suggestions et contributions de fond en vue de la préparation d'un rapport sur ce sujet, qui a été publié en juin 2023 pour servir de base à la préparation des recommandations pratiques connexes du CSA. Il était ouvert à toutes les parties intéressées du CSA et institutions pertinentes, y compris les États membres, les organismes des Nations Unies, la société civile et les organisations du secteur privé, ainsi qu'aux instituts de recherche agricole et institutions financières internationales.

V. Promotion de la transformation du monde rural et des investissements durables

12. La plénière du CSA est l'organe central en ce qui concerne la prise de décisions, les débats, la coordination et la convergence dans le cadre d'un processus multipartite et participatif visant à traiter les questions se rapportant, entre autres, à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'égalité femmes-hommes. Par sa participation active aux séances plénières et aux manifestations spéciales du CSA, le FIDA souligne son engagement envers le Comité et son rôle de chef de file mondial dans les discussions sur la sécurité alimentaire, de partenaire clé dans le domaine du développement rural et de défenseur de la représentation des intérêts des populations rurales pauvres et des communautés marginalisées.
13. À la 50^e session du CSA, le FIDA a joué un rôle très actif à la plénière: représenté par son Président à la séance d'ouverture, le Fonds a également pris part à sept manifestations parallèles et a été l'initiateur de l'organisation de la Journée internationale des femmes rurales, un événement annuel qui met à l'honneur et consacre l'influence et le travail des femmes dans les zones rurales. Conscient du rôle déterminant de la transformation des rapports femmes-hommes, le FIDA a organisé une manifestation spéciale en marge de la 50^e session du CSA, en partenariat avec des acteurs de la communauté d'aide au développement et des autorités locales, pour porter le message des femmes marginalisées des zones rurales et de leurs communautés à l'attention du Comité. Cette manifestation spéciale a précédé la discussion concernant les directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, qui doivent encore être approuvées. La manifestation est venue à point nommé pour rappeler l'importance de parachever les directives et de prendre conscience du rôle essentiel que les femmes, et les femmes rurales en particulier, jouent dans la préservation des systèmes alimentaires mondiaux.
14. La participation du FIDA à de nombreuses manifestations parallèles a permis de relayer d'importantes informations actualisées sur l'action que mène le Fonds pour promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition en général et dans le cadre de la crise alimentaire, tout en mettant en évidence les conséquences de la crise sur les exploitations agricoles familiales des pays en développement et la nécessité de mettre l'accent sur la riposte à court, à moyen et à long terme.
15. Par ailleurs, les recommandations stratégiques sur [la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires](#) dans l'intérêt de la sécurité alimentaire et de la nutrition, auxquelles le FIDA a contribué activement et apporté ses connaissances techniques, ont été approuvées à la 50^e session du CSA.
16. Dans la perspective de la 51^e session du CSA, qui se tiendra du 23 au 27 octobre 2023, le FIDA a formulé des commentaires sur le programme et s'est attelé aux préparatifs en vue des manifestations parallèles, de la participation à cette séance plénière majeure, et de l'organisation de la célébration annuelle de la Journée internationale des femmes rurales et d'autres manifestations spéciales.

VI. Conclusion

17. Le CSA, instance multipartite majeure et espace de discussion concernant les principes stratégiques essentiels et les domaines thématiques qui présentent un intérêt pour la sécurité alimentaire et la nutrition, n'a rien perdu de sa pertinence pour le FIDA. Conscient de la nécessité d'améliorer la visibilité et l'utilité du Comité, le FIDA encourage cette institution à poursuivre sa participation aux débats stratégiques mondiaux, dans lesquels son caractère multipartite est précieux.
18. Le FIDA continuera de soutenir le CSA en contribuant activement au Bureau et au Groupe consultatif, en apportant son appui technique et son savoir-faire à la conception et à l'exécution du programme de travail pluriannuel et de divers axes de travail thématiques, et en appuyant l'organisation de la séance plénière annuelle du Comité.
19. Le FIDA s'engage à appuyer les programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et au droit à l'alimentation, et à faire en sorte de ne laisser personne de côté. Alors qu'il reste moins de huit ans pour réaliser le Programme 2030 et atteindre les objectifs de développement durable, il demeure indispensable de renforcer les partenariats avec les principales parties prenantes aux niveaux local et mondial pour progresser vers un but ultime, à savoir un monde affranchi de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire.